Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 54 (1974)

Heft: 2

Rubrik: Cours de change et relations franco-suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

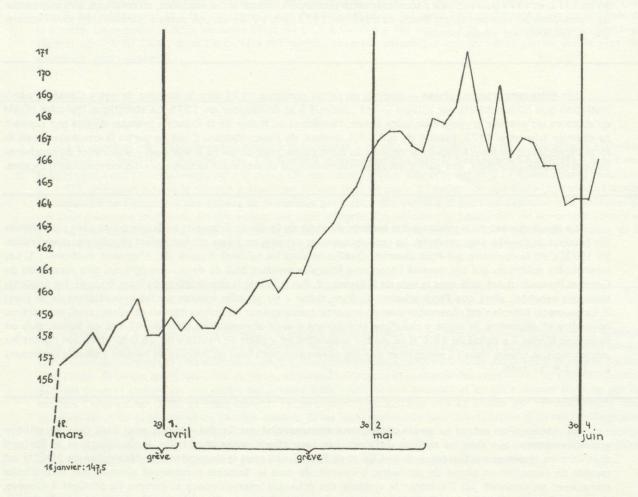
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cours de change et relations franco-suisses

Au cours du deuxième trimestre 1974 et depuis le graphique que nous avons reproduit dans notre numéro 1-74, la relation de change du franc français par rapport au franc suisse a été marquée dans l'ensemble par un nouvel et net affaiblissement de la monnaie française qui est passée de 156,8 FS le 18 mars à 166,3 le 6 juin après avoir atteint le cours record de 171,1 le 14 mai. Ces fluctuations confèrent aux échanges franco-suisses un caractère d'irrégularité et d'incertitude propre à décourager certains échanges. On notera que le cours central entre les deux monnaies — devenu une notion fictive — est de 133,22 FF pour 100 FS.



Plusieurs événements non-monétaires ont influencé l'évolution des cours. En premier lieu, le décès du Président Georges Pompidou le 2 avril. Ensuite, la campagne présidentielle avec ses incertitudes, ses discours et ses sondages. Il y eut, enfin, le conflit social à la bourse de Paris (grève et lock-out) entraînant la suspension des cotations normales. — Les cours que nous avons choisis sont ceux qui régissent la plus grande partie des relations économiques franco-suisses : 1. Jusqu'au 21 mars (inclus), le cours du franc commercial ; 2. Après la suppression du double-marché, le cours du jour (à sa limite inférieure); 3. Pendant les jours de grève, le cours extrême (inférieur) d'estimation interbancaire au comptant.

Depuis l'introduction du flottement du franc français le 21 janvier dernier, la dévaluation de fait par rapport au franc suisse s'inscrit (début juin) à près de 13 %. Comparé au taux de change qui régissait la relation entre les deux monnaies avant l'entrée en flottement du franc suisse le 23 janvier 1973, l'effet de dévaluation est de 20 %.

Ce mouvement se traduit par l'aggravation des conditions de concurrence et de marché que subissent les exportateurs suisses. Cette conséquence est particulièrement sensible dans les secteurs où les prix, en France, sont contrôlés. Un éventuel ralentissement de la conjoncture économique pourrait, ici, se révéler douloureux. On peut également craindre que le « renchérissement » du franc suisse ne pénalise les touristes français désireux de se rendre en Suisse.